

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya de Jijel
Daïra de Jijel
Commune de Jijel
D U C T

Mise en demeure n°01

- * Maitre d'ouvrage : APC de Jijel , 01 place de la république représenté par monsieur le P/APC.
- * L'entreprise : Sarl Nostrap représentée par Brighen Messoud , son siège social se trouve dans le 38 logt promotionnels bâtiment -A- 3ème KM
- * Intitulé du projet : Travaux des réfections de routes dans la commune de Jijel : La rue Kechacha, la route reliant l'hôtel de finance et le centre de culture, en passant par la cinquième sécurité urbain sur une distance de 1600 ML
- * Mise en demeure n°01 pour renforcer l'atelier en personnel et en équipement, ainsi que d'accélérer le rythme des travaux.
- * Dans un délai de cinq (05) jour à compter de la première parution du Présent avis dans les Quotidiens Nationaux Ou de B.O.M.O.P ou la Presse Électronique
- * Dans le cas où vous ne répondriez pas à cette Mise en demeure, les mesures coercitives seront appliquées à l'égard de votre entreprise conformément à la réglementation en vigueur.

Jijel Le :

Le président de l'Assemblée